



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relance dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Question au Gouvernement n° 3556

Texte de la question

RELANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à Mme Michèle de Vaucouleurs.

Mme Michèle de Vaucouleurs. Madame la ministre déléguée chargée de la ville, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville comptent parmi les premières victimes de la crise que nous traversons. Aussi est-il primordial que le soutien que nous apportons à l'économie réelle au travers du plan de relance bénéficie aux populations les plus fragilisées.

Les maires de ces quartiers, en première ligne de l'accroissement de la précarisation de nos concitoyens, ont à juste titre tiré la sonnette d'état d'alarme auprès du Gouvernement, demandant qu'1 % du plan de relance, soit 1 milliard, soit fléché sur les quartiers. Le Premier ministre, lors d'un échange récent avec les maires, a annoncé qu'il faisait droit à cette demande.

M. Pierre Cordier. C'est du zonage !

Mme Michèle de Vaucouleurs. Le plan de relance, dans sa copie actuelle, ne méconnaît pas la situation des quartiers, et de nombreuses lignes de ce plan ciblent particulièrement les quartiers fragiles. Toutefois, les maires se soucient de l'efficacité des crédits alloués. Parce qu'ils connaissent parfaitement les quartiers qu'ils administrent, ils demandent à disposer de leviers financiers susceptibles d'être activés simplement et rapidement, et dont ils puissent mesurer l'impact à court terme.

À ce titre, dans leur appel du 14 novembre, les maires proposaient la création d'un conseil national des solutions, chargé de repérer et de dupliquer des projets qui ont fait leurs preuves sur le terrain, et surtout d'évaluer l'application des politiques publiques et leur efficacité. À cette heure, cette demande n'a pas été acceptée. Cependant, il faut privilégier l'efficacité sur toute autre considération.

Comment faire pour que le milliard promis pour nos quartiers agisse comme un électrochoc puissant, permettant de démultiplier les solutions dont on sait qu'elles fonctionnent ? Ferez-vous confiance aux maires pour organiser une relance adaptée aux situations propres de chacun de nos quartiers ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

Mme Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville. Madame de Vaucouleurs, vous avez raison, l'urgence sanitaire et économique est là, dans nos quartiers prioritaires. Le courrier adressé au Président de la République auquel vous faites référence a reçu une réponse rapide. Le Premier ministre a provoqué une réunion avec les

élus signataires de cette lettre et des membres du Gouvernement. Nous avons évidemment échangé, nous avons écouté leurs inquiétudes et leurs constats, qui sont partagés. Les élus ont présenté leurs recommandations, le Gouvernement a présenté son action pour gérer cette crise et nous avons évidemment appelé notre détermination à agir à leur côté.

Le Premier ministre a assuré aux représentants des élus que le Gouvernement sera au rendez-vous de la relance dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En effet, 1 milliard d'euros sera fléché sur ces quartiers, à travers deux axes d'investissement : l'emploi et le développement économique, parce que nous considérons que l'emploi est le premier vecteur d'émancipation ; l'attractivité des territoires par l'aménagement du cadre de vie de nos habitants.

Sur les autres propositions, j'annoncerai dans les prochains jours une méthode de travail avec les élus signataires de ce courrier et le Conseil national des villes, qui regroupe des élus, des associations et des habitants.

Vous m'interrogez également sur notre capacité à travailler en confiance avec les élus. La confiance, si elle doit exister, doit être réciproque. Oui, nous continuerons à travailler avec les élus comme nous l'avons fait depuis plusieurs mois. De notre côté, nous sommes toujours ouverts à la discussion, notre porte n'a jamais été fermée. Nous sommes animés par cette volonté d'agir pour les habitants ; ils sont là, ils nous regardent, ils ont des attentes et il est évidemment essentiel d'y répondre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Michèle de Vaucouleurs](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3556

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2020](#)